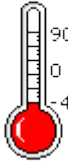

29,4 ???


Non ce n'est pas la température du jour ! C'est le nombre de vacances de cadres C dans le 44 à l'issue de la CAP nationale. Au niveau national c'est 1 495,60 emplois !

La double peine ! Non seulement les gouvernements qui se succèdent décident depuis des années de coupes sombres dans les effectifs ... mais ils ne prévoient même pas le budget pour les effectifs réels ! Ne soyons pas dupes, c'est également une manière d'anticiper les suppressions de l'année N+1. **Sur notre site, les cartes relatives aux cadres C : effectifs et coupure.**

Le syndicat FO reçu par le nouveau ministre
DES ÉCHANGES DIRECTS, EN ATTENDANT LES DÉCISIONS

FO Finances a été reçu par le Ministre de l'Action et des Comptes Publics le 6 juin 2017 : un échange d'1H qui a surtout permis à **FO** de développer ses attentes et revendications. Le temps de la décision ministérielle viendra ultérieurement.

FO a pris acte de l'annonce du ministre, d'ouvrir des «*assises de modernisation du service public*», mais a insisté pour qu'enfin s'ouvre, en parallèle à Bercy, un véritable débat sur les missions dans les différentes directions de son ministère. Ce débat est indispensable, en préalable de toute évolution du niveau de l'emploi.

A moins de revenir à une politique strictement budgétaire de l'emploi public, il ne serait pas cohérent d'envisager de nouvelles suppressions d'emplois à Bercy dans le budget 2018, dans le seul but de mettre en œuvre l'engagement présidentiel de 120 000 suppressions d'agents publics.

FO a rappelé que ces 2 dernières années, Bercy a subi 60% des suppressions de la Fonction Publique de l'État et que 30 000 emplois ont disparu en 15 ans, avec un périmètre de missions élargi. **Les services sont à l'os !**

FO est revenue sur le mauvais climat dans les services, lié aux conditions de travail dégradées du fait de la pénurie des effectifs et aux restructurations incessantes dans les deux principales directions de son ministère.

FO a demandé un moratoire de ces restructurations, qui outre leur impact négatif sur les agents, font apparaître des déserts territoriaux en matière d'implantation des services publics économiques et financiers.

Le Ministre a confirmé sa volonté d'ouvrir un débat avec tous les acteurs (représentants du personnel, citoyens, administrations et collectivités locales) et de prendre le temps d'étudier ce qu'«on attend du service public», dans toutes ses composantes (missions, moyens et aménagement du territoire sans prendre aucun engagement sur l'emploi.

A l'heure, où le recouvrement de l'impôt et le contrôle

fiscal doivent être des priorités et où la sécurité et la lutte contre le terrorisme sont des enjeux majeurs, il est incompréhensible pour **FO** de voir se poursuivre une politique tant à la DGFIP qu'à la DGDDI ayant pour conséquence la fermeture massive de services.

Quant aux restructurations en cours, **FO** a insisté pour le respect de la signature ministérielle sur le plan social d'accompagnement dans toutes ses composantes. (...)

FO a souligné son exigence dans la poursuite d'une politique d'action sociale, de sécurité et de santé au travail ambitieuse qui ne saurait être une variable d'ajustement budgétaire après deux années de baisse de ses crédits. (...)

Au-delà de l'écoute que nous avons cru percevoir du Ministre durant cette audience, reste à concrétiser sa volonté d'entendre les attentes des agents.

Comme il est de tradition, libre et indépendant, **FO** défendra ses positions et revendications et portera son jugement sur les seuls actes du Ministre.

Ouvert à la concertation et à la négociation, mais prêt si nécessaire à l'action, tel demeure FO.

PASsera ou PASsera pas ?

Le 1er Ministre, a annoncé le report du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, initialement prévu au 1er janvier 2018, au 1er janvier 2019. La DGFIP dans un message au réseau a répercuté la décision du 1er Ministre aux agents des Finances Publiques. Il y est indiqué notamment que le principe du PAS est maintenu et que sa mise en œuvre est simplement reportée. Il ajoute que le temps supplémentaire pourra utilement être consacré aux ajustements nécessaires après l'audit confié à l'IGF.

Pour **FO**, non seulement cette réforme de la collecte de l'impôt ne s'imposait pas mais elle va de surcroît compliquer la vie des contribuables et des entreprises. Pourquoi, en effet, vouloir à tout prix changer un système qui fonctionne parfaitement ? En tout état de cause, les étapes de déclaration annuelle des revenus et de régularisation du solde à payer perdureront.

Au-delà de la décision politique de report que l'on peut qualifier de prudente, **FO** réitère son opposition à cette réforme et n'acceptera pas que les agents des Finances Publiques en charge de la conduite du projet et de sa mise en œuvre puissent être considérés comme responsables de futurs dysfonctionnements éventuels.

Que le gouvernement puisse ne pas souhaiter que le PAS vienne percuter les effets potentiels d'un transfert des cotisations sociales vers la CSG est une chose. Qu'il utilise, pour justifier sa décision, un supposé niveau d'impréparation en se défaussant sur l'administration en est une autre.

